



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Genève, le 23 octobre 2012

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES

Temps de parole : 1'58

26, Chemin de Joinville - COINTRIN - GENEVE 1216
FAX (4122) 740 07 11 - TEL : (4122) 918 02 30
E MAIL : mission.senegal@ties.itu.int

DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU GABON

Madame la Présidente,

Je remercie Son Excellence Madame Ida RETENO-ASSONOUET, Ministre de la Justice, Gard des Sceaux, Chargée des droits de l'homme, pour la qualité de sa présentation et félicite le Gabon pour les réalisations accomplies dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de son 1^{er} passage au titre de l'Examen Périodique universel, en mai 2008.

A cet égard, il me plait de relever, comme indiqué dans son rapport national, que le Gabon continue de s'engager en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme en étant partie à plusieurs instruments relatifs aux droits de l'homme et en adoptant divers textes adaptés à ces instruments parmi lesquels la loi portant abolition de la peine de mort.

Ma délégation note aussi que cet engagement est illustré par le renforcement de la protection des personnes vulnérables, en l'occurrence les femmes en ce qui concerne l'accès à la santé et à l'éducation, ainsi que leur participation de plus en plus dans la vie politique ; mais également à l'endroit des enfants s'agissant du combat contre la traite ou la maltraitance de ces derniers.

Il s'y ajoute que la mise en place de la Commission nationale gabonaise des droits de l'homme pourrait contribuer à consolider le cadre général des droits de l'homme.

Pour terminer, la délégation sénégalaise reste convaincue que celle du Gabon accordera l'attention nécessaire aux recommandations suivantes :

- Poursuivre la promotion des droits des femmes ;
- Renforcer la protection des droits des personnes handicapées.

Je vous remercie.